

Burundi : disparités liées aux rôles des femmes et des hommes dans l'emploi

@rib News, 21/08/2013 - Source Xinhua Au Burundi, il a été remarqué que les femmes sont beaucoup plus représentées dans les catégories de collaboration et d'exécution contre un pourcentage des hommes dans les postes de décision dans la quasi-totalité des secteurs de la vie professionnelle. Dans une étude sur l'intégration du genre dans les politiques nationales et programmes de promotion de l'emploi réalisée par la consultante Thérèse Niyondiko, celle-ci a avancé des chiffres plus que convaincants lors de la restitution du rapport provisoire ce mardi.

Ainsi, citant une autre étude réalisée par l'Observatoire de l'action gouvernementale (OAG) au mois de novembre 2011, elle révèle que seulement 8% de femmes occupent le poste de premier responsable dans les institutions parastatales, 31,1% des femmes dans des antennes ou agences des institutions financières, soit une moyenne générale de 20,1% de femmes dans les postes de responsabilité de ces parastatales. Elle indique que même dans les ministères dits sociaux, ceux de la santé et de l'éducation en l'occurrence, la femme est très peu représentée aux postes de direction. La cellule statistique du ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale a montré cet effet en mai 2013 que sur un total de 3 957 cadres de direction au niveau des enseignants, seulement 793 sont des femmes, soit 20% et que les directions et les hôpitaux au niveau des provinces sont gérés par des hommes. La consultante Thérèse Niyondiko reconnaît tout de même la complexité de ce problème d'égalité des genres dans ce domaine de l'emploi. « Le problème d'égalité des genres au niveau de l'emploi est une question complexe dont les réponses doivent recourir à une multiplicité d'actions incluant des initiatives de discrimination positive », reconnaît-elle avant d'ajouter que le principe d'appliquer le traitement égal à des individus indépendants ne fait que renforcer les inégalités. Par exemple, dit-elle, « les femmes peuvent être stigmatisées davantage si on met en avant le critère du sexe au mépris des mérites et des talents ». Face à cette complexité de la question, elle recommande au gouvernement du Burundi d'intervenir par le biais des actions affirmatives afin d'éviter que la société ne continue de produire l'inégalité et la discrimination pour souci d'équité. Elle propose entre autres comme solution de mettre en place des programmes de prêts à des conditions privilégiées aux petites entreprises en particulier aux femmes chefs d'entreprises pour encourager les femmes à créer leurs propres entreprises et par conséquent des emplois pour la jeunesse désœuvrée. Elle recommande enfin de redynamiser le service d'inspection du travail en y intégrant la parité hommes et femmes pour faire respecter le code du travail.